

# Rapport financier 2013

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Hampstead

Code géographique : 66062

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales,  
Régions et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier

S3

## **Section I - États financiers**

Table des matières	S4
États financiers audités	S5 - S25
Renseignements non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Armin Klaus, atteste la véracité du rapport financier

de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.  
(Nom de l'organisme)

Date 2014-07-02 Signature \_\_\_\_\_

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	9
Charges par objets	10
État des résultats	11
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	12
État des gains et pertes de réévaluation	12
État de la situation financière	13
État des flux de trésorerie	14
Notes complémentaires aux états financiers	15
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	16
Avantages sociaux futurs	17
Endettement total net à long terme	18
<b>Renseignements non audités</b>	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	23

## **Section I - États financiers**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Hampstead, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Hampstead au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Hampstead inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 16, et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

1

Goudreau Poirier inc.  
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2014-07-02

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

DATE \_\_\_\_\_



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013		Réalizations 2013		Total	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	19 952 582	19 989 986			19 989 986	19 815 007
Compensations tenant lieu de taxes	2	100 000	114 242			114 242	118 199
Quotes-parts	3						
Transferts	4	550 500	742 875			742 875	608 229
Services rendus	5	605 400	569 108			569 108	635 872
Imposition de droits	6	1 068 800	932 622			932 622	1 245 467
Amendes et pénalités	7	235 000	309 164			309 164	250 025
Intérêts	8	150 300	250 149			250 149	244 031
Autres revenus	9	36 000	129 618			129 618	5 586 434
	10	22 698 582	23 037 764			23 037 764	28 503 264
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13		1 100 732			1 100 732	451 664
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17		1 100 732			1 100 732	451 664
	18	22 698 582	24 138 496			24 138 496	28 954 928
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	13 296 938	4 978 311	79 075		5 057 386	4 808 002
Sécurité publique	20	900 213	4 920 072	28 035		4 948 107	4 710 917
Transport	21	3 275 238	5 272 814	663 897		5 936 711	5 226 370
Hygiène du milieu	22	1 246 027	2 538 227	490 050		3 028 277	2 959 556
Santé et bien-être	23		101 808			101 808	107 320
Aménagement, urbanisme et développement	24	254 909	509 846	4 994		514 840	344 411
Loisirs et culture	25	2 374 757	3 019 216	98 907		3 118 123	2 658 241
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	536 300	596 267			596 267	679 405
Amortissement des immobilisations	28	1 533 600	1 364 958	( 1 364 958 )			
	29	23 417 982	23 301 519			23 301 519	21 494 222
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	(719 400)	836 977			836 977	7 460 706

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013		2012
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(719 400)	836 977	7 460 706
Moins: revenus d'investissement	2 (	)	1 100 732 ) (	451 664 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(719 400)	(263 755)	7 009 042
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4	1 533 600	1 364 958	1 327 294
Produit de cession	5		18 009	5 506 133
(Gain) perte sur cession	6		(18 009)	(5 392 471)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 533 600	1 364 958	1 440 956
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		30 229	13 515
	15		30 229	13 515
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	814 200 ) (	1 110 214 ) (	741 407 )
	18	(814 200)	(1 110 214)	(741 407)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)	23 854 ) (	4 397 282 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		46 495	
Excédent de fonctionnement affecté	21		887 890	
Réserves financières et fonds réservés	22		(50 233)	(33 587)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		4 048	(319 166)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25		864 346	(4 750 035)
	26	719 400	1 149 319	(4 036 971)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		885 564	2 972 071

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<b>2013</b>		<b>2012</b>
		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus d'investissement</b>	1		1 100 732	451 664
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2	( 130 000 )	( 135 243 )	( 125 600 )
Sécurité publique	3	( 48 200 )	( 36 655 )	( 25 767 )
Transport	4	( 781 000 )	( 521 066 )	( 4 098 486 )
Hygiène du milieu	5	( 1 491 700 )	( 956 153 )	( 984 223 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 357 500 )	( 160 073 )	( 13 950 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )
	10	( 2 808 400 )	( 1 809 190 )	( 5 248 026 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Émission ou acquisition	12	( )	( 23 854 )	( 18 949 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement 13				
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14		23 854	4 397 282
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15		848 665	
Excédent de fonctionnement affecté	16			
Réserves financières et fonds réservés	17		330 945	105 600
	18		1 203 464	4 502 882
	19	( 2 808 400 )	( 629 580 )	( 764 093 )
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	( 2 808 400 )	471 152	( 312 429 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013		2012
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	5 562 952	5 757 445	5 012 397
<b>Charges sociales</b>	2	1 775 458	1 524 806	978 747
<b>Biens et services</b>	3	4 191 584	4 246 595	3 778 126
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	450 300	412 867	455 505
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6			
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	86 000	183 400	223 900
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	9 818 088	9 811 448	9 718 253
Autres	10			
Autres organismes	11			
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	1 533 600	1 364 958	1 327 294
<b>Autres</b>				
-	13			
-	14			
-	15			
	16	23 417 982	23 301 519	21 494 222

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	19 952 582	19 989 986	19 815 007
Compensations tenant lieu de taxes	2	100 000	114 242	118 199
Quotes-parts	3			
Transferts	4	550 500	1 843 607	1 059 893
Services rendus	5	605 400	569 108	635 872
Imposition de droits	6	1 068 800	932 622	1 245 467
Amendes et pénalités	7	235 000	309 164	250 025
Intérêts	8	150 300	250 149	244 031
Autres revenus	9	36 000	129 618	5 586 434
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	22 698 582	24 138 496	28 954 928
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	13 372 338	5 057 386	4 808 002
Sécurité publique	13	937 613	4 948 107	4 710 917
Transport	14	3 990 338	5 936 711	5 226 370
Hygiène du milieu	15	1 836 927	3 028 277	2 959 556
Santé et bien-être	16		101 808	107 320
Aménagement, urbanisme et développement	17	260 409	514 840	344 411
Loisirs et culture	18	2 484 057	3 118 123	2 658 241
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	536 300	596 267	679 405
	21	23 417 982	23 301 519	21 494 222
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	(719 400)	836 977	7 460 706
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		19 476 307	11 763 105
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			252 496
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		19 476 307	12 015 601
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		20 313 284	19 476 307

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Budget 2013	Réalizations	
			2013	2012
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(719 400)	836 977	7 460 706
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	2 808 400 ) (	1 809 190 ) (	5 248 026 )
Produit de cession	3		18 009	5 506 133
Amortissement	4	1 533 600	1 364 958	1 327 294
(Gain) perte sur cession	5		(18 009)	(5 392 471)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(1 274 800)	(444 232)	(3 807 070)
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(42 603)	(185 597)
Variation des autres actifs non financiers	10		(8 601)	(7 108)
	11		(51 204)	(192 705)
	12	(1 994 200)	341 541	3 460 931
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(1 994 200)	341 541	3 460 931
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(7 452 458)	(11 165 885)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	16			252 496
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(7 452 458)	(10 913 389)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(7 110 917)	(7 452 458)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

		<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	5 503 500	6 205 086
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	3 215 974	2 363 373
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5	26 494	32 869
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	9 400	
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	<u>8 755 368</u>	<u>8 601 328</u>
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	3 718 195	3 188 144
Revenus reportés (note 12)	13	117 350	79 014
Dette à long terme (note 13)	14	12 030 740	12 691 428
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15		95 200
	16	<u>15 866 285</u>	<u>16 053 786</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	<u>(7 110 917)</u>	<u>(7 452 458)</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	26 984 772	26 540 540
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	423 720	381 117
Autres actifs non financiers (note 17)	21	15 709	7 108
	22	<u>27 424 201</u>	<u>26 928 765</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<u>20 313 284</u>	<u>19 476 307</u>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	836 977	7 460 706
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 364 958	1 327 294
Autres			
- gain/perte sur disposition	3	(18 009)	(5 392 471)
- provision pour moins-value	4	30 229	266 011
	5	2 214 155	3 661 540
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(852 601)	(378 032)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	530 051	240 948
Revenus reportés	9	38 336	17 352
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(104 600)	(411 800)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(42 603)	(185 597)
Autres actifs non financiers	13	(8 601)	(7 108)
	14	1 774 137	2 937 303
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 1 809 190 )	( 5 248 026 )
Produit de cession	16	18 009	5 506 133
	17	(1 791 181)	258 107
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 23 854 )	( 18 949 )
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22	(23 854)	(18 949)
<b>Activités de financement</b>			
Émission de dettes à long terme	23	504 000	
Remboursement de la dette à long terme	24	( 1 183 400 )	( 812 400 )
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	18 712	(15 095)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(660 688)	(827 495)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(701 586)	2 348 966
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	31	6 205 086	3 856 120
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	32	5 503 500	6 205 086

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**1. Statut de l'organisme municipal**

Décret 971-2005, 19 octobre 2005.

Concernant la reconstitution de la Ville de Hampstead

Le 1er janvier 2002, a été constituée de la Ville de Montréal par l'entrée en vigueur de l'article 1 et de l'annexe 1 de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines;

Le territoire de cette ville comprend notamment celui de l'ancienne Ville de Hampstead; conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, un scrutin référendaire a été tenu le 20 juin 2004 dans le secteur de la ville correspondant au territoire de l'ancienne Ville de Hampstead sur l'éventualité de reconstituer cette ancienne municipalité;

Que la réponse donnée par les personnes habiles à voter à la question référendaire a été réputée affirmative au sens de l'article 43 de cette loi;

Que par le décret numéro 596-2004 du 21 juin 2004, le gouvernement a, conformément à l'article 51 de cette loi, constitué un comité de transition pour participer, avec les administrateurs et les employés de la ville, et, le cas échéant, avec les personnes élues par anticipation dans la municipalité reconstituée, à l'établissement des conditions les plus aptes à faciliter la transition entre les administrations municipales successives;

En vertu de l'article 123 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, de décréter la reconstitution de la Ville de Hampstead, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et des Régions, à compter du 1er janvier 2006, aux conditions suivantes:

-La Ville de Hampstead est une municipalité locale régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C.-19).

-Le territoire de la municipalité est celui dont la description, a été faite par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 2 février 2005.

-La première séance du conseil de la municipalité s'est tenue au centre communautaire Irving L. Adessky, situé au 30, rue Lyncroft.

-La municipalité est réputée avoir obtenu une reconnaissance en vertu du deuxième alinéa de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

-Dès sa constitution, la municipalité succède, à l'égard de son territoire, aux droits et obligations de la Ville de Montréal reliés à une compétence autre que d'agglomération; tous les actes accomplis par la ville à leur égard sont réputés être des actes de la municipalité. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie, avant la constitution de la Ville, l'ancienne Ville de Hampstead.

Les règlements, résolutions ou autres actes de la ville, en tant qu'ils sont, immédiatement avant la reconstitution de la ville, applicables sur tout ou partie du territoire décrit en annexe et qu'ils sont reliés à une compétence visée au premier alinéa, sont réputés être des règlements, résolutions et actes de la municipalité.

Les deux premiers alinéas s'appliquent sous réserve de toute disposition de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations ou du décret concernant l'agglomération de Montréal pris en vertu de l'article 135 de cette loi.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

La ville ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de leur encaissement;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

#### C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**D) Actifs non financiers**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	10, 20, 30 et 40 ans
Véhicules	3, 10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	4, 5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autres	10 ans

**E) Revenus de transfert**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : méthode de répartition des prestations constituées à partir des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2013 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement:

- pour la dette à long terme en question: au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

**H) Instruments financiers**

S.O.

**I) Autres éléments**

Dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

Chapitre SP3410, "Paielements de transfert"

La municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP3410 "Paielements de transfert". Ce nouveau chapitre établit des critères de constatation des paiements de transfert, soit les subventions reçues des gouvernements par la municipalité. Il prévoit

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

notamment que ces sommes doivent être constatées à titre de revenu dans l'exercice au cours duquel le transfert est autorisé et lorsque les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints sauf, et dans la mesure où, les stipulations dont sont assorties les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les états financiers des exercices antérieurs y compris les informations présentées aux fins de comparaison ne sont pas retraités. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		2013	2012
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	826 245	691 855
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 665 868	1 094 723
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	255 317	284 710
Organismes municipaux	8	1 844	10 443
Autres			
- Droits de mutation	9	367 513	186 446
- Intérêts courus et autres	10	99 187	95 196
	11	3 215 974	2 363 373
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	1 177 029	746 215
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	1 177 029	746 215
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16		
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
<b>Note</b>			
<b>7. Placements à long terme</b>			
Placements à titre d'investissement	22	26 494	32 869
Autres placements	23		
	24	26 494	32 869
<b>Note</b>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>		
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 9 400	(95 200)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 ( )	( )
	27 <u>9 400</u>	<u>(95 200)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 583 700	739 500
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	
Autres régimes (REER et autres)	31	
Régimes de retraite des élus municipaux	32 26 535	26 101
	33 <u>610 235</u>	<u>765 601</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

<b>9. Autres actifs financiers</b>		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	
Autres	35	
	36	

**Note**

<b>10. Emprunts temporaires</b>		
Soldes compensatoires à la banque		
Suite à une entente signée avec l'institution financière dans le but de réduire les frais bancaires, un solde compensatoire de 125 000\$ doit être maintenu dans un compte distinct, sans intérêt. Dans le cas où le solde compensatoire de 125 000\$ ne serait pas maintenu, des frais seront perçus sur le solde manquant selon le taux de base moyen mensuel de la banque. Cette entente, d'une durée de trois ans vient à échéance le 31 décembre 2014.		

Facilité de crédit

La ville a négocié une marge de crédit pour ses opérations courantes de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux de base. Au 31 décembre 2013, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

<b>11. Crédoeurs et charges à payer</b>		
Fournisseurs	37 848 280	815 406
Salaires et avantages sociaux	38 1 885 637	1 111 053
Dépôts et retenues de garantie	39 491 620	755 272
Provision pour contestations d'évaluation	40	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	
Autres		
- Gouv. du Québec	42 369	
- Organismes municipaux	43 82 794	106 161
- Intérêts courus sur dette	44 68 985	65 139
- Autres courus et passifs	45 97	100
- Action légale / réclam. assur.	46 340 413	335 013
	47 <u>3 718 195</u>	<u>3 188 144</u>

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		<b>2013</b>	<b>2012</b>
<hr/>			
<b>12. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	48	11 811	17 629
Transferts	49	70 776	24 730
Autres			
- Excédent actuariel CARRA	50	18 575	27 483
- Autres revenus	51	16 188	9 172
	52	117 350	79 014
<hr/>			
<b>Note</b>			
<hr/>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

						2013	2012
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	4,99	2016	2033	53	12 080 000	12 759 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57		
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres					60		
					61	12 080 000	12 759 400
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	( 49 260 )	( 67 972 )
					63	12 030 740	12 691 428

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>				<u>Total 2013</u>
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>			
2014	64	72	776 600	80	89	97	776 600
2015	65	73	806 400	81	90	98	806 400
2016	66	74	837 000	82	91	99	837 000
2017	67	75	833 300	83	92	100	833 300
2018	68	76	812 400	84	93	101	812 400
2019 et +	69	77	8 014 300	85	94	102	8 014 300
	70	78	12 080 000	86	95	103	12 080 000
Intérêts et frais accessoires				87		104	
	71	79	12 080 000	88	96	105	12 080 000

**Note**

		2013	2012
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>			
Revenant à (à la charge de)			
Municipalité	106	(7 110 917)	(7 452 458)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107		
Autres	108		
	109	(7 110 917)	(7 452 458)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>15. Immobilisations</b>		<u>Solde au début</u>	<u>Addition</u>	<u>Cession / Ajustement</u>	<u>Solde à la fin</u>
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	110	138	165	192	
Eaux usées	111	139	166	193	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	15 984 599	140 366 250	167 194	16 350 849
Autres	113	22 530 268	141 2 061 780	168 195	24 592 048
Réseau d'électricité	114			169 196	
Bâtiments	115	2 082 319	143 105 733	170 197	2 188 052
Améliorations locatives	116			171 198	
Véhicules	117	3 355 240	145 118 143	172 77 627 199	3 395 756
Ameublement et équipement de bureau	118	1 544 756	146 83 638	173 200	1 628 394
Machinerie, outillage et équipement divers	119	2 057 139	147 75 521	174 201	2 132 660
Terrains	120	1 068 746	148	175 202	1 068 746
Autres	121	207 510	149	176 203	207 510
	122	<u>48 830 577</u>	150 <u>2 811 065</u>	177 <u>77 627</u> 204	<u>51 564 015</u>
Immobilisations en cours	123	<u>1 065 278</u>	151 <u>(1 001 875)</u>	178 205	<u>63 403</u>
	124	<u>49 895 855</u>	152 <u>1 809 190</u>	179 <u>77 627</u> 206	<u>51 627 418</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	125			180 207	
Eaux usées	126			181 208	
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	6 096 454	155 399 257	182 209	6 495 711
Autres	128	11 426 163	156 527 253	183 210	11 953 416
Réseau d'électricité	129			184 211	
Bâtiments	130	961 976	158 65 013	185 212	1 026 989
Améliorations locatives	131			186 213	
Véhicules	132	2 070 134	160 141 872	187 77 627 214	2 134 379
Ameublement et équipement de bureau	133	1 369 011	161 68 460	188 215	1 437 471
Machinerie, outillage et équipement divers	134	1 352 118	162 143 886	189 216	1 496 004
Autres	135	79 459	163 19 217	190 217	98 676
	136	<u>23 355 315</u>	164 <u>1 364 958</u>	191 <u>77 627</u> 218	<u>24 642 646</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	137	<u>26 540 540</u>		219	<u>26 984 772</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	220	223	225	227	
Amortissement cumulé	221 (	) 224 (	) 226 (	) 228 (	
Valeur comptable nette	222			229	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>		
Immeubles de la réserve foncière	230	
Immeubles industriels municipaux	231	
Autres	232	
	233	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	

**Note**

<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance	236	15 709	7 108
Frais reportés			
-	237		
-	238		
	239	15 709	7 108

**Note****18. Obligations contractuelles**

## Collecte et transport des déchets / résidus verts

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée d'un an échéant en décembre 2011 incluant une clause pour quatre options de renouvellement d'une année. La ville s'est prévaluée de cette clause et a renouvelé le contrat pour l'année 2014 pour la collecte, le transport des déchets et résidus verts. Le montant net à verser relativement à ce contrat au cours du prochain exercice s'élève à 140 755\$.

## Collecte sélective des matières secondaires recyclables

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans échéant en mars 2017 pour la collecte sélective, le transport des matières secondaires récupérables avec deux options de renouvellement, pour un coût total annuel n'excédant pas 85 258\$ taxes incluses pour la période de douze mois débutant le 1er avril 2014. Après cette date, le coût sera ajusté annuellement d'un pourcentage équivalent au pourcentage moyen d'augmentation ou de diminution de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, tel que publié par Statistiques Canada, pour les douze mois précédant la date d'anniversaire du contrat.

## Service de téléphonie

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans pour des services de téléphonie pour un montant total de 94 467\$ avant taxes. Les montants nets à verser au cours des prochains exercices sont les suivants:

2014: 32 657\$    2015: 32 657\$    2016: 19 050\$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

---

Fibre des liens de télécommunication

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans pour des services professionnels pour le rehaussement de l'infrastructure fibre des liens de télécommunication pour un montant total de 100 800\$ avant taxes. Les montants nets à verser au cours des prochains exercices sont les suivants:

2014: 34 847\$    2015: 34 847\$    2016: 34 547\$

**19. Éventualités**

**a) Cautionnement et garantie**

S.O.

**b) Auto-assurance**

S.O.

**c) Poursuites**

Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à plus de 618 232\$ ont été entreprises contre la ville. Certaines de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la ville qui en ont pris fait et cause. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques. Une provision de 341 790\$ a été prise aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certaines de ces réclamations à un montant supérieur au montant provisionné, la franchise et/ou réclamation serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**d) Autres**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la ville a modifié la présentation de la contrepartie des dettes contractées pour le financement à long terme des activités de fonctionnement. En effet, cette contrepartie, auparavant présentée en diminution dans l'investissement net dans les immobilisations et autres actifs, est maintenant présentée dans les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir. Les états financiers des exercices antérieurs, présentés aux fins de comparaison, ont été redressés mais ce redressement de 5 059 300\$ (5 328 300\$ en 2012) n'a eu aucun impact sur le total de l'excédent accumulé.

**21. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**22. Instruments financiers**

S.O.

---

**23. États financiers**

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 2 610 711	4 424 807
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	2 1 572 318	844 565
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	3 ( 4 779 939 ) (	5 075 491 )
Financement des investissements en cours	4 42 199	(337 098)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	5 20 867 995	19 619 524
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	6	
	7 20 313 284	19 476 307

**VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**

**Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- 2014 refinancement du Règ 770	8 861 500		389 600
- (2013 - 748)	9		
- Fonds de retraite pompiers	10 70 000		
- Comité centenaire	11 35 000		
- Agrile du frêne	12 339 710		
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
	17 1 306 210		389 600
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
-	18		
-	19		
-	20		
	21		
Réserves financières			
-	22		
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
	27		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	28 153 607		162 284
Fonds parcs et terrains de jeux	29 20 646		
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30		
Société québécoise d'assainissement des eaux	31		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32 91 855		292 681
Financement des activités de fonctionnement	33		
Autres			
-	34		
-	35		
-	36		
-	37		
	38 266 108		454 965
	39 1 572 318		844 565

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 ( ) ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	41 ( 20 239 ) ( )	( 16 191 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	43 ( ) ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ( ) ( )	( )
Autres	45 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	46 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ( ) ( )	( )
Autres		
-	48 ( ) ( )	( )
-	49 ( ) ( )	( )
	50 ( 20 239 ) ( )	( 16 191 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement	51 ( 4 759 700 ) ( )	( 5 059 300 )
	52 ( 4 779 939 ) ( )	( 5 075 491 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	53 42 199	105 600
Investissements à financer	54 ( ) ( )	( 442 698 )
	55 42 199	(337 098)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	56 26 984 772	26 540 540
Propriétés destinées à la revente	57	
Prêts	58	
Placements à titre d'investissement	59 26 494	32 869
Participations dans des entreprises municipales	60	
	61 27 011 266	26 573 409
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	62 12 030 740	12 691 428
Frais reportés liés à la dette à long terme	63 49 260	67 972
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	64 ( 1 177 029 ) ( )	( 746 215 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	65 ( 4 759 700 ) ( )	( 5 059 300 )
	66 6 143 271	6 953 885
Dette en cours de refinancement et autres éléments	67	
	68 6 143 271	6 953 885
	69 20 867 995	19 619 524



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>1</u>	2 <u>          </u>	3 <u>          </u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La description du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Pour une information complète, on devra se référer au texte du règlement numéro 757 (incluant les amendements s'y référant) qui constitue le règlement officiel de ce régime de retraite.

**Entrée en vigueur**

Le Régime de retraite pour les employés de la Ville de Hampstead est entré en vigueur le 1er janvier 1982. Avant cette date, les employés participaient à un régime établi le 1er octobre 1958 et capitalisé au moyen de plusieurs contrats collectifs de rente émis par Standard Life. Toutes les prestations accumulées pour le service antérieur au 1er janvier 1982 continuent d'être régies par ces contrats et les règlements de la Ville applicables, et sont assurés par les fonds généraux de Standard Life. Toutefois, le service des participants antérieur au 1er janvier 1982 est reconnu aux fins de l'admissibilité aux prestations de même que dans le calcul des prestations de retraite prévues au Régime, lorsque applicable.

**Admissibilité et adhésion**

L'employé qui n'a pas dépassé la date de sa retraite normale et qui a été engagé le 1er janvier 1992 ou par la suite doit adhérer au Régime le premier jour de l'année civile s'il :

- a gagné un salaire d'au moins 35 % du MAGA ou
- a travaillé pour la Ville pendant au moins 700 heures.

**Cotisations**

Chaque participant est tenu de cotiser jusqu'à sa retraite normale, ou jusqu'à sa cessation d'emploi si elle survient plus tôt un montant annuel égal à 5,0 % de son salaire jusqu'à concurrence du Maximum Annuel des Gains Admissibles (MAGA) plus 6,5 % de son salaire en excédent du MAGA, le cas échéant. Cependant, les cotisations du participant, au cours d'un exercice donné, ne doivent pas excéder le plafond prescrit par la Loi de l'impôt sur le revenu pour cet exercice.

Prenant effet le 1er janvier 2015, la modification suivante a été apportée au régime:

Augmentation des cotisations salariales pour certains participants du Régime de 5,0 % de leur salaire jusqu'à concurrence du MAGA et 6,5 % de leur salaire en excédent du MAGA à 5,5 % de leur salaire jusqu'à concurrence du MAGA et 7,0 % de leur salaire en excédent du MAGA.

**Date de retraite normale**

a) L'âge normal de retraite d'un participant désigné par la Ville comme un employé de la division 2 (les pompiers, les travailleurs manuels ou d'officier de sécurité publique) est de 60 ans, alors qu'il est de 65 ans pour les employés de la division 3 (personnel administratif).

b) Un participant peut prendre sa retraite à tout moment dans les 10 années précédant son âge normal de retraite.

c) Le participant qui n'est pas désigné par la Ville à titre de pompier et qui demeure au service de la Ville au delà de la date de sa retraite normale peut prendre sa retraite

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

après sa date de retraite normale conformément aux règles établies par l'employeur et à la Loi.

Rente de retraite normale

a) Pour le service décompté avant le 1er janvier 1988

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er novembre 2001 et qui a des années de service décomptées avant le 1er janvier 1988 recevra une rente annuelle égale à l'excédent, le cas échéant, de i) sur ii) ci-dessous :

i) 1,4 % de son salaire 2001 jusqu'à concurrence du MAGA 2001, plus 2 % de son salaire 2001 qui excède le MAGA 2001, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée antérieure au 1er janvier 1988;

ii) la rente annuelle payable en vertu du régime antérieur à la date de sa retraite normale.

b) Pour le service décompté du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,65 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ses gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999.

c) Pour le service décompté à compter du 1er janvier 2000

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,4 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ces gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée à compter du 1er janvier 2000.

d) Prestation de raccordement

Chaque participant qui prend sa retraite anticipée ou normale à partir du 1er janvier 2000 a droit à une prestation de raccordement jusqu'à la date du versement qui précède le 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance du participant. La prestation de raccordement correspond à 0,6 % de ses gains moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années pour chaque année de service décomptée à partir du 1er janvier 1988.

Rente maximale

La rente viagère annuelle payable au participant à la retraite ou en cas de décès, ne doit pas excéder le produit des années de service décomptées du participant et du moindre des montants suivants :

a) 1 722,22 \$ ou tout montant supérieur permis en vertu de la Loi de l'Impôt sur le Revenu; et

b) 2 % de la rémunération moyenne la plus élevée pour 3 années consécutives.

Date de retraite anticipée

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000, mais avant son âge normal de retraite est admissible à une pension non réduite à compter de la date la plus tardive entre son cinquante-septième (57<sup>ième</sup>) anniversaire de naissance et la date à laquelle la somme de l'âge et des années de service décomptées aurait atteint quatre-vingts (80).

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Prestations de décès

a) Après le début du service de la rente

La rente de retraite décrite est maintenue jusqu'à ce qu'un total de 60 versements mensuels ait été effectué, y compris les paiements effectués avant et après le décès du participant.

Un participant ayant un conjoint à la date à laquelle le versement de sa rente commence est réputé avoir choisi de recevoir, au lieu du mode normal de la rente prévu selon les dispositions du Régime, une rente réduite par équivalence actuarielle et comportant une réversion de 60 % de la rente au conjoint suite au décès du participant.

b) Avant le début du service de la rente

1) Pour le service après 1989

i) Valeur

La valeur actualisée de la rente différée que le participant a accumulée à l'égard des années de service décomptées à partir du 1er janvier 1990.

ii) Paiement

La prestation de décès est payable en une somme globale au conjoint du participant. S'il n'y a pas de conjoint survivant, la prestation de décès est payable en un seul versement au bénéficiaire désigné par le participant.

2) Pour le service avant 1990

Remboursement des cotisations obligatoires que le participant a versées au Régime et au régime antérieur avant le 1er janvier 1990, majorées de l'intérêt crédité.

3) Après l'âge normal de retraite

Le conjoint est admissible à une rente d'une valeur au moins égale à la plus élevée des valeurs suivantes :

i) la valeur de la rente en vertu 1)i) et 2) ci-dessus; et

ii) la valeur de la rente à laquelle le conjoint aurait eu droit si le participant avait pris sa retraite la veille de son décès.

Prestations de cessation d'emploi

Le participant qui met fin à sa participation active au Régime pour toute autre raison que son décès ou sa retraite a droit à une rente différée qui commence à lui être versée à la date de sa retraite normale. Il peut choisir de recevoir sa rente en tout temps dans les 10 ans précédant sa date de retraite normale, sous réserve d'une réduction actuarielle.

Transferts de droits

Le régime permet, avec effet au 1er janvier 2012, à certains employés qui sont passés d'un emploi auprès d'une autre cité, ville, municipalité ou municipalité régionale de comté directement à l'emploi de la Ville de transférer leurs prestations du régime de retraite de leur ancien employeur au Régime lorsqu'ils remplissent certaines conditions d'admissibilité.

Cotisations accessoires optionnelles et prestations accessoires optionnelles

Depuis le 1er janvier 2013, le Régime introduit une composante flexible permettant aux participants de verser des cotisations accessoires optionnelles au Régime afin d'améliorer les prestations accessoires de retraite qui leur sont par ailleurs payables dans le cadre du Régime.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (95 200)	(507 000)
Charge de l'exercice	5 ( 583 700 )	( 739 500 )
Cotisations versées par l'employeur	6 688 300	1 151 300
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>9 400</u>	<u>(95 200)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 20 489 600	18 833 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( 20 676 300 )	( 19 506 400 )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (186 700)	(673 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 196 100	578 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 9 400	(95 200)
Provision pour moins-value	13 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>9 400</u>	<u>(95 200)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 20 489 600	18 833 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( 20 676 300 )	( 19 506 400 )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (186 700)	(673 200)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 525 300	620 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20	
	21 525 300	620 500
Cotisations salariales des employés	22 ( 220 500 )	( 228 300 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( )	( )
	24 304 800	392 200
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 95 500	123 400
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	32	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>400 300</u>	<u>515 600</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 1 155 000	1 119 500
Rendement espéré des actifs	34 ( 971 600 )	( 895 600 )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 183 400	223 900
Charge de l'exercice	36 <u>583 700</u>	<u>739 500</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	2013	2012
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 786 200	1 202 900
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 971 600 )	( 895 600 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 814 600	307 300
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (528 200)	(33 500)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 (1 038 600)	1 043 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 10	10
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
-	52	
-	53	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2013	2012
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	57 ( )	( )
Charge de l'exercice	58 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 ( _____ )	( _____ )	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres			
-	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
<b>Informations complémentaires</b>			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	89	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 91		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92  Oui  
93  Non

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Nombre d'élus participants à la fin de l'exercice 94	7	6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 95	5 231	5 104
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 96	17 627	17 201
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	8 908	8 900
98	26 535	26 101

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

---

**Administration municipale**

Dette à long terme	1	12 080 000
--------------------	---	------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	
---------------------------------------	---	--

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	
-------------------	---	--

Débiteurs	8	1 177 029
-----------	---	-----------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	42 199
--	----	--------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

---

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	10 860 772
---	----	------------

---

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés**

Endettement net à long terme	16	10 860 772
------------------------------	----	------------

---

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	17	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	18	125 262
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

---

Endettement total net à long terme	20	10 986 034
------------------------------------	----	------------

---

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	9 567 000
---	----	-----------

---

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	20 553 034
---	----	------------

---

Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

---



---

# RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

<b>TAXES</b>		<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	19 438 582	19 482 816	19 304 849
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	19 438 582	19 482 816	19 304 849
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	514 000	506 690	510 068
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13			
Autres				
-Bacs à déchets	14		480	90
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	514 000	507 170	510 158
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	514 000	507 170	510 158
	26	19 952 582	19 989 986	19 815 007

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	27		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	28		
Taxes d'affaires	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32		
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34	100 000	114 242
	35	100 000	114 242
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
	40	100 000	114 242
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	41		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
Taxes d'affaires	43		
	44		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	45		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	46		
	47		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48		
Autres	49		
	50		
	51	100 000	114 242
			118 199

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52	109 190	117 525	160 456
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57			
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60			
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	81 820	41 380	25 247
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70	8 990		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	50 000	62 788	47 716
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72		67 410	90 296
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77		15 750	
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81		32 264	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86			
Activités culturelles				
Bibliothèques	87			
Autres	88	500	500	514
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	250 500	337 617	324 229

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	91		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	92		
Sécurité incendie	93		
Sécurité civile	94		
Autres	95		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	96		
Enlèvement de la neige	97		
Autres	98		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	99		
Transport adapté	100		
Transport scolaire	101		
Autres	102		
Transport aérien	103		
Transport par eau	104		
Autres	105		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106		
Réseau de distribution de l'eau potable	107	1 100 732	451 664
Traitement des eaux usées	108		
Réseaux d'égout	109		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	110		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	111		
Tri et conditionnement	112		
Autres	113		
Autres	114		
Cours d'eau	115		
Protection de l'environnement	116		
Autres	117		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123		
Autres	124		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	125		
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127		
<b>Réseau d'électricité</b>	128		
	129	1 100 732	451 664

**ANALYSE DES REVENUS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation provenant de la taxe de vente du Québec	135	300 000	405 258	284 000
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			
	138	300 000	405 258	284 000
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	550 500	1 843 607	1 059 893

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES</b>			
<b>MUNICIPAUX</b>			
Administration générale			
Application de la loi	140		
Évaluation	141		
Autres	142		
	143		
Sécurité publique			
Police	144		
Sécurité incendie	145		
Sécurité civile	146		
Autres	147		
	148		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	149		
Enlèvement de la neige	150		
Autres	151		
Transport collectif	152		
Autres	153		
	154		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		
Réseau de distribution de l'eau potable	156		
Traitement des eaux usées	157		
Réseaux d'égout	158		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	159		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	160		
Tri et conditionnement	161		
Autres	162		
Autres	163		
Cours d'eau	164		
Protection de l'environnement	165		
Autres	166		
	167		
Santé et bien-être			
Logement social	168		
Autres	169		
	170		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	171		
Rénovation urbaine	172		
Promotion et développement économique	173		
Autres	174		
	175		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	176		
Activités culturelles			
Bibliothèques	177		
Autres	178		
	179		
Réseau d'électricité			
	180		
	181		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182			
Sécurité publique	183			
Transport				
Réseau routier	184	3 500	10 074	8 578
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190			
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	601 900	559 034	627 294
Réseau d'électricité	194			
	195	605 400	569 108	635 872
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	605 400	569 108	635 872
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	267 800	177 776	199 225
Droits de mutation immobilière	198	800 000	754 846	1 046 167
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200	1 000		75
	201	1 068 800	932 622	1 245 467
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	235 000	309 164	250 025
<b>INTÉRÊTS</b>	203	150 300	250 149	244 031
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		18 009	5 392 471
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres	210	36 000	111 609	193 963
	211	36 000	129 618	5 586 434



**ANALYSE DES CHARGES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		Budget 2013	Réalizations 2013		Total	Réalizations 2012
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	234 000	238 215	445	238 660	229 185
Application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	1 473 244	2 073 178	72 278	2 145 456	1 791 776
Greffe	4	222 854	295 221	5 358	300 579	217 146
Évaluation	5		80 572		80 572	85 078
Gestion du personnel	6	395 020	475 546		475 546	407 785
Autres	7	10 971 820	1 815 579	994	1 816 573	2 077 032
	8	13 296 938	4 978 311	79 075	5 057 386	4 808 002
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	9		2 576 582		2 576 582	2 510 216
Sécurité incendie	10		1 414 292		1 414 292	1 363 772
Sécurité civile	11	900 213	860 325	28 035	888 360	773 046
Autres	12		68 873		68 873	63 883
	13	900 213	4 920 072	28 035	4 948 107	4 710 917
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 072 945	2 125 308	407 657	2 532 965	2 180 020
Enlèvement de la neige	15	830 737	920 542	32 927	953 469	665 525
Éclairage des rues	16	273 800	153 989	8 838	162 827	221 847
Circulation et stationnement	17	83 101	55 837	20 423	76 260	66 717
Transport collectif						
Transport en commun	18		1 917 436		1 917 436	1 871 711
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	14 655	99 702	194 052	293 754	220 550
	22	3 275 238	5 272 814	663 897	5 936 711	5 226 370

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

	Budget 2013		Réalizations 2013		Total	Réalizations 2012
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	204 000	1 213 289		1 213 289	1 290 239
Réseau de distribution de l'eau potable	24	375 559	260 753	214 513	475 266	439 793
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26	101 380	59 806	244 350	304 156	347 098
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	177 000	170 526	1 114	171 640	162 240
Élimination	28	95 000	66 781		66 781	75 620
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	88 000	87 016	12 311	99 327	97 483
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	135 169	173 726		173 726	149 641
Autres	34					
Plan de gestion	35		300 858		300 858	308 302
Autres	36	2 000	632		632	2 037
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38		133 434	9 379	142 813	33 806
Autres	39	67 919	71 406	8 383	79 789	53 297
	40	1 246 027	2 538 227	490 050	3 028 277	2 959 556
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41		94 094		94 094	101 424
Sécurité du revenu	42					
Autres	43		7 714		7 714	5 896
	44		101 808		101 808	107 320
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	254 909	341 846	3 064	344 910	225 394
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47		18 857	1 930	20 787	22 147
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48		147 429		147 429	96 028
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51		1 714		1 714	842
	52	254 909	509 846	4 994	514 840	344 411

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

	Budget 2013		Réalizations 2013		Réalizations 2012	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>Non audité</b>						
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	742 980	819 626	19 755	839 381	636 199
Patinoires intérieures et extérieures	54	200 411	194 386	2 825	197 211	188 143
Piscines, plages et ports de plaisance	55	152 445	208 664	4 745	213 409	176 013
Parcs et terrains de jeux	56	1 174 508	1 276 467	53 706	1 330 173	1 167 894
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	21 034	108 007	17 876	125 883	124 775
	60	2 291 378	2 607 150	98 907	2 706 057	2 293 024
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62	8 000	7 259		7 259	8 081
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	75 379	404 807		404 807	357 136
	66	83 379	412 066		412 066	365 217
	67	2 374 757	3 019 216	98 907	3 118 123	2 658 241
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	430 000	394 155		394 155	438 582
Autres frais	70	20 300	18 712		18 712	16 923
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	86 000	183 400		183 400	223 900
Autres	72					
	73	536 300	596 267		596 267	679 405
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
	74	1 533 600	1 364 958	( 1 364 958 )		

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	24
Taux global de taxation réel	25
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations par catégories	29
Acquisition d'immobilisations en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	29
Analyse de la dette à long terme	30
Analyse de la charge de quotes-parts	31
Analyse de la rémunération	32
Analyse des revenus de transfert	32
Analyse du coût des services municipaux	33
Acquisition d'immobilisations par objets	34
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	35
Fonds de roulement - Capital autorisé	36
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	38
Taux des taxes	39
Questionnaire	41
Autres renseignements sur l'organisme municipal	42
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2015	43
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	44

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la Ville de Hampstead (ci-après "la municipalité"). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

*Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel*

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

*Observations*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

1

Goudreau Poirier inc.  
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2014-07-02

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES**

---

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		19 989 986
<b>Ajouter</b>			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2		<hr/>
<b>Déduire</b>			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<hr/>	10 <hr/>
<b>Revenus de taxes</b>		11	<b>19 989 986</b>



**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes		1	19 989 986
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>		4	<u>19 989 986</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	495	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10 <u>495</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>		11	<u>19 989 491</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 <sup>2</sup>	1	<u>1 582 513 701</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée <sup>1</sup> , au 31 décembre 2013 <sup>2</sup>	2	<u>1 584 662 001</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 583 587 851</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>19 989 491</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 583 587 851</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2013</b>	6	1   ,   2   6   2   3   / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2013 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

---

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

*Non audité*

		<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 491 700	892 750	967 355
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	150 000	366 250	4 053 773
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	200 000		23 181
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	297 500	167 155	
Autres infrastructures	11	200 000		
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	60 000	56 643	53 688
Édifices communautaires et récréatifs	14		49 090	5 945
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	156 000	118 143	
Ameublement et équipement de bureau	18	143 200	83 638	108 867
Machinerie, outillage et équipement divers	19	110 000	75 521	18 349
Terrains	20			
Autres	21			16 868
	22	2 808 400	1 809 190	5 248 026

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS EN REMPLACEMENT  
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		892 750	967 355
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			
Autres infrastructures	27		533 405	4 076 954
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		383 035	203 717
	34		1 809 190	5 248 026

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	12 759 400	504 000	1 183 400	12 080 000
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	12 759 400	504 000	1 183 400	12 080 000
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par la municipalité					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10				
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	12 013 185		1 110 214	10 902 971
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	12 013 185		1 110 214	10 902 971
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	746 215	504 000	73 186	1 177 029
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	746 215	504 000	73 186	1 177 029
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	746 215	504 000	73 186	1 177 029
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22				
Autres	23				
	24				
	25	746 215	504 000	73 186	1 177 029
	26	12 759 400	504 000	1 183 400	12 080 000
Dettes en cours de refinancement					
	27	(                    )		(                    )	
	28	12 759 400	504 000	1 183 400	12 080 000

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		<b>Budget 2013</b>	<b>Réalisations 2013</b>	<b>Réalisations 2012</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			
Évaluation	2	80 572	80 572	85 078
Autres	3	1 689 169	1 687 876	1 761 401
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	2 577 440	2 576 582	2 510 216
Sécurité incendie	5	1 414 292	1 414 292	1 363 772
Sécurité civile	6	6 000	6 000	5 054
Autres	7	68 873	68 873	63 883
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	6 000	6 000	5 896
Transport collectif	9	1 916 579	1 917 436	1 871 711
Autres	10	24 000	24 000	25 271
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 011 875	1 011 875	1 068 631
Matières résiduelles	12	300 858	300 858	308 302
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	28 743	23 143	25 271
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	91 343	94 094	101 424
Autres	17	7 714	7 714	5 896
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	13 714	13 714	16 847
Rénovation urbaine	19	64 257	18 857	20 217
Promotion et développement économique	20	177 229	147 429	96 028
Autres	21	1 714	1 714	842
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	93 429	93 429	93 501
Activités culturelles	23	244 287	316 990	289 012
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	9 818 088	9 811 448	9 718 253

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	20,65	35,00	1 826 150	504 981	2 331 131
Professionnels	2					
Cols blancs	3	32,53	35,00	1 565 149	403 298	1 968 447
Cols bleus	4	39,02	36,00	2 220 419	587 189	2 807 608
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	92,20		5 611 718	1 495 468	7 107 186
Élus	9	7,00		145 727	29 338	175 065
	10	99,20		5 757 445	1 524 806	7 282 251

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13	41 380	322 074	778 658	1 142 112
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15				
Autres	16	701 495			701 495
	17	742 875	322 074	778 658	1 843 607

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		-	=	Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Administration générale</b>															
Application de la loi	1		27		53		79		105				131		
Évaluation	2	80 572	28		54	80 572	80		106	80 572			132		
Autres	3	4 897 739	29	79 075	55	4 976 814	81		107	4 976 814			133	106 741	
	4	4 978 311	30	79 075	56	5 057 386	82		108	5 057 386			134	106 741	
<b>Sécurité publique</b>															
Police	5	2 576 582	31		57	2 576 582	83		109	2 576 582			135		
Sécurité incendie	6	1 414 292	32		58	1 414 292	84		110	1 414 292			136		
Sécurité civile	7	860 325	33	28 035	59	888 360	85		111	888 360			137	40 373	
Autres	8	68 873	34		60	68 873	86		112	68 873			138		
	9	4 920 072	35	28 035	61	4 948 107	87		113	4 948 107			139	40 373	
<b>Transport</b>															
Réseau routier															
Voirie municipale	10	2 125 308	36	407 657	62	2 532 965	88	10 074	114	2 522 891			140	123 305	
Enlèvement de la neige	11	920 542	37	32 927	63	953 469	89		115	953 469			141	45 205	
Autres	12	209 826	38	29 261	64	239 087	90		116	239 087			142	8 851	
Transport collectif	13	1 917 436	39		65	1 917 436	91		117	1 917 436			143		
Autres	14	99 702	40	194 052	66	293 754	92		118	293 754			144	74 832	
	15	5 272 814	41	663 897	67	5 936 711	93	10 074	119	5 926 637			145	252 193	
<b>Hygiène du milieu</b>															
Eau et égout															
Approvisionnement et traitement de l'eau potable															
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 213 289	42		68	1 213 289	94		120	1 213 289			146		
Traitement des eaux usées	17	260 753	43	214 513	69	475 266	95		121	475 266			147	64 885	
Réseaux d'égout	18		44		70		96		122				148		
Autres	19	59 806	45	244 350	71	304 156	97		123	304 156			149	73 910	
Matières résiduelles															
Déchets domestiques et assimilés	20	237 307	46	1 114	72	238 421	98		124	238 421			150	337	
Matières recyclables	21	260 742	47	12 311	73	273 053	99		125	273 053			151	3 724	
Autres	22	301 490	48		74	301 490	100		126	301 490			152		
Cours d'eau	23		49		75		101		127				153		
Protection de l'environnement	24	133 434	50	9 379	76	142 813	102		128	142 813			154	2 837	
Autres	25	71 406	51	8 383	77	79 789	103		129	79 789			155	2 536	
	26	2 538 227	52	490 050	78	3 028 277	104		130	3 028 277			156	148 229	



**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
			+	=	-		=					
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	94 094	172	187	94 094	202	217	94 094	232			
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233			
Autres	159	7 714	174	189	7 714	204	219	7 714	234			
	160	101 808	175	190	101 808	205	220	101 808	235			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	341 846	176	3 064	344 910	206	221	344 910	236	927		
Rénovation urbaine	162	18 857	177	1 930	20 787	207	222	20 787	237	584		
Promotion et développement économique	163	147 429	178	193	147 429	208	223	147 429	238			
Autres	164	1 714	179	194	1 714	209	224	1 714	239			
	165	509 846	180	4 994	514 840	210	225	514 840	240	1 511		
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	2 607 150	181	98 907	2 706 057	211	559 034	2 147 023	241	47 220		
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	7 259	182	197	7 259	212	227	7 259	242			
Autres	168	404 807	183	198	404 807	213	228	404 807	243			
	169	3 019 216	184	98 907	3 118 123	214	559 034	2 559 089	244	47 220		
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185	200		215	230		245			
	171	21 340 294	186	1 364 958	22 705 252	216	569 108	22 136 144	246	596 267		

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013****Non audité**

		<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	1 809 190	5 248 026
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	1 809 190	5 248 026

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		2013	2012
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	4 424 807	1 589 840
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		252 496
Solde redressé au début de l'exercice	3	4 424 807	1 842 336
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	885 564	2 972 071
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(46 495)	
Activités d'investissement	6	(848 665)	
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 804 500)	(389 600)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	(1 814 096)	2 582 471
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	2 610 711	4 424 807
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	389 600	
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	389 600	
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(887 890)	
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 804 500	389 600
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	916 610	389 600
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	1 306 210	389 600
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	454 965	526 978
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	454 965	526 978
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	50 233	33 587
Activités d'investissement	27	(330 945)	(105 600)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29	91 855	
	30	(188 857)	(72 013)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	266 108	454 965

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

		2013	2012
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>			
Solde au début de l'exercice	32	( 16 191 )	( 335 357 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	(5 059 300)	(5 328 300)
Solde redressé au début de l'exercice	34	( 5 075 491 )	( 5 663 657 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	( )	( )
Autres	37	( )	( )
Régimes non capitalisés	38	( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Autres	39	( )	( )
	40	( )	( )
	41	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement	42	( )	( )
	43	( )	( )
<b>Diminution de l'exercice</b>			
Affectations aux activités de fonctionnement	44	(4 048)	319 166
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	45	299 600	269 000
	46	295 552	588 166
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	47	( 4 779 939 )	( 5 075 491 )
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Solde au début de l'exercice	48	(337 098)	(24 669)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	49		
Solde redressé au début de l'exercice	50	(337 098)	(24 669)
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	51	471 152	(312 429)
Affectations et virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	52		
Excédent de fonctionnement affecté	53		
Réserves financières et fonds réservés	54	(91 855)	
	55	379 297	(312 429)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	56	42 199	(337 098)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
Solde au début de l'exercice	57	14 560 224	10 006 313
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	58	5 059 300	5 328 300
Solde redressé au début de l'exercice	59	19 619 524	15 334 613
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	60		
Excédent de fonctionnement affecté	61		
Variation résiduelle de l'exercice	62	1 248 471	4 284 911
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	63	20 867 995	19 619 524

**FONDS DE ROULEMENT  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>300 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	<u>300 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>300 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

*Non audité*

	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Redressement aux exercices antérieurs (note 20)</b>	<b>Règlements d'emprunt fermés</b>		<b>Utilisation de l'exercice</b>	<b>Transferts</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
			<b>Activités de fonctionnement</b>	<b>Activités d'in- vestissement</b>			
Montant non réservé	1 292 681	2	3	4 91 855	5	6 292 681	7 91 855
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12	13	14
	15 292 681	16	17	18 91 855	19	20 292 681	21 91 855

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<i>Non audité</i>	2013		2012
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(                    ) (                    ) (                    )	
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(                    ) (                    ) (                    )	
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	(                    ) (                    ) (                    )	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 1 , □ 2   □ 2   □ 3   □ 9 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 1 , □ 2   □ 5   □ 3   □ 1 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 3 , □ 4   □ 7   □ 2   □ 7 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 2 , □ 4   □ 4   □ 7   □ 8 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$



**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**Non audité**

**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**  
(Montant fixe)

**Par unité de logement**

Eau	1	□□□□ , □□	\$
Égout	2	□□□□ , □□	\$
Eau et égout	3	□□□□ , □□	\$
Traitement des eaux usées	4	□□□□ , □□	\$
Matières résiduelles	5	□□□□ , □□	\$

**% de la valeur locative**

<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	6	□□□ , □□□□□	%
---	---	-------------	---

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Eau sur consommation au compteur	50,0000	4	0-35000 gal impér
Eau sur consom compteur/ du1000 gal imp	2,5000	7	35001-175000 gal
Eau sur consom compteur/ du1000 gal imp	2,6000	7	175001-245000 gal
Eau sur consom compteur/ du1000 gal imp	3,0000	7	excédent 245000 gal

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
2 - du mètre carré  
3 - du mètre linéaire  
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
6 - % de la valeur locative  
7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. Est-ce que la municipalité applique les normes sur les instruments financiers applicables au secteur public?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2013	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2013 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2013 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17		\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 5569 chemin Queen Mary  
(no) (rue)  
Hampstead H3X 1W5  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 369-8200  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Armin Klaus

Téléphone (514) 369-8209  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Goudreau Poirier inc.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 476 Avenue Saint-Charles Bureau 102  
(no) (rue)  
Vaudreuil-Dorion J7V 2N6  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 455-7202  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 455-9780  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jocelyne.poirier@goudreupoirier.com

Responsable du dossier Jocelyne Poirier, CPA auditrice, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
\_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2013

1 .....

Facteur comparatif

2 .....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Armin Klaus , atteste que le rapport financier de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2014-07-07 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Hampstead consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Hampstead détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 836 977 \$

Le taux global de taxation réel de 2013 à la page S34 ligne 6 est de 1,2623 \$

Date et heure de la dernière modification : 2014-07-07 12:30:36

Date de transmission au Ministère : 2014/07/08